

# UNE COMMUNE TÉMOIGNE : LE FLEURISSEMENT DE VEUIL



Maires Ruraux de l'Indre



Veuil et les fleurs, c'est une histoire d'Amour qui dure depuis plus de 40 ans.

## UN PEU D'HISTOIRE

Tout commence dans les années 70, quand Marguerite, la secrétaire de mairie et Germaine, la gardienne de l'église décident de semer, planter quelques fleurs au pied de la mairie et de l'église. Puis sous l'impulsion du maire de l'époque et de son conseil municipal, Veuil s'engage, en 1978, dans la 20<sup>e</sup> campagne « Pour Fleurir la France » organisée par le Comité National des Villes et Villages Fleuris. L'envie « d'aguicher » l'œil du touriste est née.

Mais avec des petits moyens, la municipalité a bien conscience de ses limites.

En 1980, elle recrute des objecteurs de conscience et lance un « appel à la population » pour l'aider dans son œuvre d'embellissement du village.

En 1982, Veuil obtient le « Coq d'argent » décerné par l'association nationale « Villages que j'aime », trophée récompensant le dynamisme économique, touristique, l'aménagement... de la commune. En 1987, Veuil reçoit le label « 1 Fleur » au concours départemental des villes et villages fleuris. Parallèlement, elle organise le concours des maisons fleuries pour les particuliers : la commission communale investit tout le territoire pour « débusquer » les maisons fleuries éligibles au concours départemental et inscrit d'office les « primables » après consentement des intéressés (actuellement, 40 candidats environ sont primés). Puis se succèdent les labels « 2 Fleurs » en 1990 et « 3 Fleurs » en 1993.

En 1996 puis en 2001, Veuil est proposée pour l'obtention du label « 4 Fleurs ». Deux tentatives non transformées. Le conseil national des villes et villages fleuris en explique les raisons, la commune en tire des enseignements. En 2005, elle obtient le label qui l'introduit dans le cercle très fermé des villes et villages fleuris 4 Fleurs (actuellement, 2 dans l'Indre, 19 en Région Centre, 210 en France). Veuil est revisitée en 2007. Le label est confirmé l'année suivante avec deux prix supplémentaires : la mise en valeur du patrimoine rural, grâce à l'exposition d'art contemporain « Grandeur Nature » et le prix spécial du jardinier attribué à l'agent chargé du fleurissement.

## UNE OEUVRE COLLECTIVE BIEN MAITRISEE

Côté budget, cela se limite actuellement à **1 550 € par an** en achat de matériels et fournitures et 24 000 € en frais de personnel (emploi d'un agent affecté pour les ¼ de son temps au fleurissement).

A savoir : Tout est « fait maison » grâce aux 2 serres de 27 et 60 m<sup>2</sup> et aux 100 m<sup>2</sup> de châssis. Bernadette, la jardinière – depuis presque 20 ans - autodidacte passionnée, s'attèle de septembre à mai à la « création de son fleurissement ». Martine, l'adjointe au maire, lui apporte ses conseils techniques et une poignée d'une dizaine de veuilloises bénévoles lui donne le coup de main pour planter, désherber et arroser. Un planning est dressé en début de saison.

Le choix d'un fleurissement plutôt qu'un autre tient compte des sites remarquables du village à valoriser, des besoins en eau, du désherbage... Un choix judicieux des espèces, des lieux à fleurir, de la manière de fleurir (jardinières, massifs) est toujours privilégié. L'objectif n'est pas de fleurir pour fleurir mais de « rehausser », grâce aux fleurs, les éléments distinctifs du village (patrimoine, ruelles, espaces publics...)

Veuil a la chance d'avoir 2 fontaines dans son cœur de village et puise donc son eau pour arroser. Quelques massifs sont équipés d'un arrosage en goutte-à-goutte pour mieux maîtriser l'usage de l'eau là où l'arrosoir serait inefficace.



## FLEURIR POUR SEDUIRE ET DONNER ENVIE...

Les municipalités qui se sont succédées n'ont eu de cesse de donner au village un aspect attractif pour le visiteur. Les fleurs semblaient la solution la plus appropriée pour garantir au village son authenticité et son aspect champêtre. Ce qui a plu puisque le nombre de touristes, de visiteurs n'a pas cessé d'augmenter chaque année.

Cinq lotissements ont été créés en 40 ans permettant de maintenir la population. Actuellement, un sixième est en cours. Selon certains notaires, l'immobilier à Veuil se vend bien.

Les commerces ont également tiré profit de cette attraction touristique. Cela démontre que les gens qui veulent se fixer quelque part privilégient de plus en plus l'aspect esthétique de leur lieu de résidence. Ils ont à cœur de vivre sur un territoire qui n'a pas opté pour le « tout béton » ; s'ils ont choisi la campagne c'est justement pour y trouver **un art de vivre qui passe forcément par la préservation des paysages du village et par l'embellissement de ses lieux de vie.**



## LE FLEURISSEMENT : UN LIEN SOCIAL TRES TENU

**Un fleurissement avec la population** : les femmes bénévoles qui s'activent autour de Bernadette, les 40 particuliers qui participent au concours des maisons fleuries, les élus qui n'hésitent pas à donner le coup de mains aux tâches communales, le personnel qui ne relâche pas sa motivation.



Pour récompenser tout ce monde attaché à une même cause, le fleurissement, la municipalité organise depuis plus de 20 ans une excursion d'une journée vers une destination fleurie. C'est l'occasion d'échanger, de partager et de maintenir les motivations « en bon état de marche ».

La municipalité propose également à ses habitants de profiter des prix de son fournisseur de terreau. Les commandes sont livrées à domicile par le camion communal.

Le tissu associatif n'est pas en reste puisque la vingtaine de fêtes qui ont lieu dans l'année n'ont pas de mal à trouver des bénévoles pour les mettre sur pied.

**Avec les touristes** : Grâce aux dépliants sur le village, son histoire, son patrimoine. La commune « s'exporte » en participant à des salons : bourse touristique, salon de la pêche, randonnée de la châtaigne à Éguzon. Elle est de plus en plus sollicitée à l'extérieur pour présenter le village et sa manière de fleurir : société horticole de Touraine, St-Fraimbault, village 4 Fleurs...

A force de pugnacité, les médias (radio, télé, presse écrite) nous accordent enfin un certain crédit et grâce à leurs annonces, la fréquentation touristique décolle.



**CONSEIL**: Si l'on veut embellir son village, il n'est pas forcément utile de s'inscrire dans un concours de fleurissement. L'essentiel est de définir les points stratégiques à mettre en valeur au cœur du bourg pour attirer l'œil du touriste et de l'habitant. Associer étroitement la population et le personnel à son projet d'embellissement garantit à coup sûr le succès. Échanger, partager avec d'autres communes des graines, des plants et son savoir-faire sont une preuve de dynamisme et d'ouverture d'esprit.